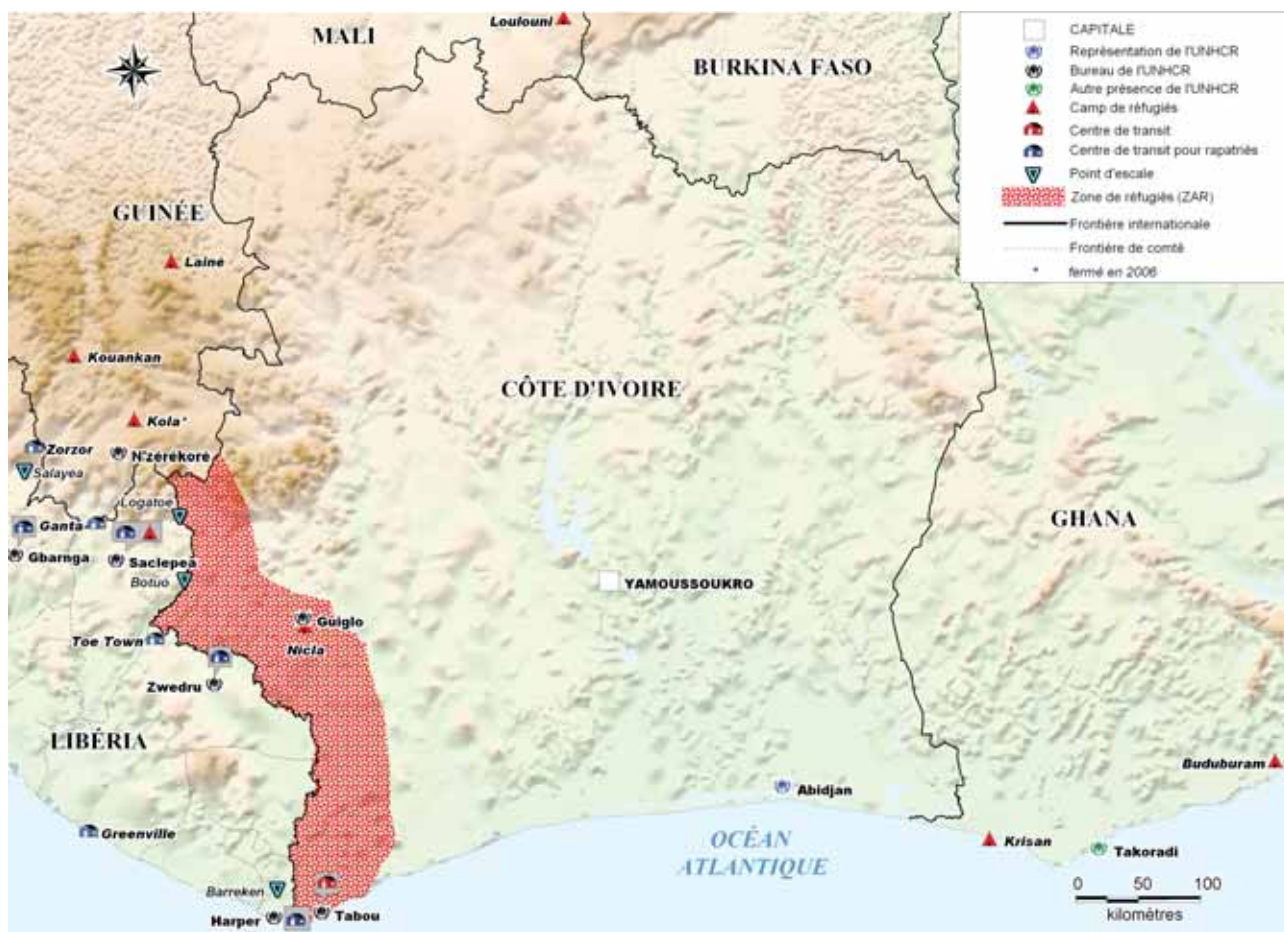


Côte d'Ivoire



Faits marquants

- L'UNHCR a offert une protection et une assistance à plus de 23 200 réfugiés libériens, 2 300 demandeurs d'asile et plus de 709 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.
- L'Organisation a également aidé près de 3 400 Libériens réfugiés en Côte d'Ivoire à regagner leur pays en 2006.
- Les mesures de sécurité pour les réfugiés dans la région ouest du pays ont été renforcées à la suite de troubles civils survenus en janvier 2006.
- L'UNHCR a dirigé le Groupe sectoriel de protection des déplacés internes, constitué en 2006.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Libéria	23 250	23 250	54	48
	Pays divers	1 700	1 700	47	25
Demandeurs d'asile	République du Congo	800	-	43	21
	Rép. démocratique du Congo	400	-	42	23
	Sierra Leone	400	-	35	23
	Togo	200	-	32	26
	République centrafricaine	200	-	45	19
	Pays divers	300	-	35	24
Déplacés internes		709 200	-	-	-
Total		736 450	24 950		

Environnement opérationnel

Malgré les nombreuses difficultés que traverse la Côte d'Ivoire depuis le début de la guerre civile en 2002, le pays a continué à faire preuve d'hospitalité à l'égard des réfugiés et est demeuré ouvert aux nouveaux demandeurs d'asile.

Le climat politique était tendu en 2006, le pays restant divisé entre le nord, aux mains des rebelles, et le sud, contrôlé par le Gouvernement. Les élections, initialement prévues pour octobre 2005 et reportées une première fois à octobre 2006, ont été finalement reprogrammées pour octobre 2007.

Les forces de maintien de la paix, comprenant des militaires français et des Casques bleus, maintiennent une fragile zone tampon entre les rebelles et les forces gouvernementales. Cependant, les soldats de la paix et le personnel humanitaire ont dû être évacués de l'ouest du pays après une attaque menée contre les quartiers des Nations Unies à Guiglo, qui a coûté la vie à cinq Ivoiriens.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR consistaient à offrir une protection et une assistance aux réfugiés et aux déplacés internes. L'Organisation a également cherché à promouvoir les rapatriements vers le Libéria en renforçant ses campagnes d'information massives et en organisant des visites de repérage au Libéria. Malgré ces efforts, la plupart des réfugiés ont choisi de rester en Côte d'Ivoire, convaincus qu'ils seraient réinstallés dans des pays tiers. L'UNHCR n'entendait chercher des solutions durables pour ce groupe de réfugiés qu'après la conclusion du rapatriement organisé en juin 2007.

Protection et solutions

Il n'existe toujours pas de législation sur les réfugiés en Côte d'Ivoire, bien qu'un projet de loi ait été finalisé avec l'assistance de l'UNHCR en 2003.

Les mouvements de rapatriement des réfugiés libériens, qui s'étaient accélérés en 2005 avant les élections générales au Libéria, se sont passablement ralentis. Quelque 3 400 réfugiés ont opté pour le retour en 2006.

L'UNHCR et ses partenaires ont enregistré les réfugiés et les demandeurs d'asile, et leur ont remis des cartes d'identité. L'UNHCR a utilisé son logiciel d'enregistrement *proGres* pour actualiser la base de données sur les personnes relevant de sa compétence, afin d'accroître l'efficacité et le ciblage des mesures de protection et d'assistance. Cependant, la possession de documents d'identité n'a pas pour autant mis les réfugiés et les demandeurs d'asile à l'abri d'actes de harcèlement et d'extorsion commis par des groupes ou des individus armés.

L'initiative d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a permis de mieux cerner les problèmes relatifs à la conception et à la mise en œuvre des programmes. Les

partenaires et les homologues gouvernementaux de l'UNHCR ont reçu des formations sur l'observance du Code de conduite de l'Organisation.

Soixante-seize réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers et 450 demandes de réinstallation étaient en cours à la fin de l'année. L'UNHCR a révisé les critères de réinstallation et a décidé de ne présenter que les cas de réfugiés ayant besoin d'une protection internationale ou de soins médicaux spéciaux.

En tant que responsable du Secteur de protection pour les déplacés internes créé en 2006, l'UNHCR a contribué à l'élaboration d'un plan d'action dans ce domaine. Il a également joué un rôle dans certains processus de programmation des Nations Unies, tels que le Plan-cadre pour l'aide au développement et le Bilan commun de pays.

Réfugiés libériens

Au 31 décembre 2006, 23 250 réfugiés libériens résidaient toujours en Côte d'Ivoire. Le centre de transit de Tabou a été fermé à la fin du mois de juin. La fermeture du camp de Nicla, à environ 30 km de la frontière libérienne, a été reportée à 2007. Les problèmes de sécurité suscités par l'attaque de Guiglo en janvier ont nui au bon déroulement des programmes d'assistance. Une aide dans les secteurs vitaux a néanmoins été offerte par des ONG nationales et des partenaires gouvernementaux. Les programmes d'assistance avaient repris leur cours normal à la fin du mois de mars.

Réfugiés urbains

L'UNHCR a prodigué à quelque 1 700 réfugiés et 750 demandeurs d'asile des soins de santé, procuré des services d'éducation primaire, d'allocations de subsistance et des prestations en matière d'hébergement et de transport. La Commission nationale d'éligibilité a tenu 37 sessions et accordé le statut de réfugié à 58 requérants sur 363. Des compressions budgétaires ont limité le nombre de sessions, ce qui a entraîné des interruptions dans l'assistance ainsi que des manifestations de demandeurs d'asile à Abidjan.

Retour des réfugiés et des déplacés internes

Les conditions politiques et sécuritaires en Côte d'Ivoire n'étaient pas propices au retour des réfugiés et des déplacés internes.

Sous la direction de l'UNHCR, le Groupe sectoriel de protection des déplacés internes a mené des missions interorganisations pour évaluer les besoins dans les potentielles régions de retour. Le personnel chargé de suivi, nouvellement recruté, a été formé. L'OCHA, le Conseil norvégien pour les réfugiés et l'UNHCR ont dispensé une formation complémentaire sur les « Principes directeurs relatifs aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays » à des représentants des autorités nationales et locales et de la société civile, à des membres des forces armées et à des ONG. Une opération d'établissement du profil des déplacés internes a été lancée en 2006 et le Secteur a poursuivi ses activités de suivi de la protection des déplacés internes. Il a également continué à défendre les droits de cette population et à prôner l'accès des déplacés internes aux services publics. Le Gouvernement a ordonné une meilleure coordination de la gestion des affaires de déplacés internes par les différents ministères.



Le Centre Mie-Gou à Yamoussoukro, où quelque 500 déplacés internes ont vécu pendant plusieurs années.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : lors de la fermeture du centre de transit de Tabou, l'UNHCR a distribué aux réfugiés réinstallés dans les villages de la Zone d'accueil plus de 900 bâches en plastique pour la construction d'abris. Les personnes ayant des besoins particuliers ont également reçu des matériaux pour construire des abris. Au camp de Nicla, l'UNHCR a offert une aide portant sur les abris aux réfugiés libériens présentant des besoins particuliers.

Activités génératrices de revenus : du fait de la situation politique et économique du pays, les réfugiés et les demandeurs d'asile trouvent difficilement du travail. Cinquante-cinq femmes réfugiées ont bénéficié de micro-projets, et d'autres ont été formées à la fabrication de savon, à la couture et à la teinture de tissus.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a couvert les frais de personnel et les frais administratifs de ses partenaires d'exécution, et leur a dispensé des formations, en particulier sur la gestion de programme.

Assainissement : la participation des réfugiés et des communautés d'accueil à l'entretien des sanitaires et des dispositifs d'alimentation en eau a été faible. Quelque 200 latrines familiales ont été construites.

Assistance juridique : l'UNHCR a actualisé les bases de données sur les réfugiés vivant à Abidjan, Guiglo et Tabou. Des enfants séparés de leurs parents ont été rendus à leurs familles ou placés en familles d'accueil. Dix comités de protection ont surveillé la situation des enfants réfugiés. Des ateliers sur le droit des réfugiés ont été organisés pour le personnel de maintien de l'ordre afin de l'informer des droits et des obligations des réfugiés.

Besoins domestiques : l'UNHCR a fourni du bois de chauffe aux réfugiés dans les centres de transit de Nicla et de Tabou. Il a également distribué des articles non alimentaires à quelque 2 050 réfugiés qui s'étaient installés dans des villages d'accueil après la fermeture du centre de transit de Tabou. Des protections périodiques ont été distribuées tous les mois à plus de 4 000 femmes et jeunes filles réfugiées, et 100 personnes ayant des besoins particuliers ont reçu des vêtements.

Eau : dans les zones accueillant des réfugiés, les bénéficiaires ont disposé en moyenne de 15 litres d'eau

potable par personne et par jour, et 180 personnes ont été formées à l'entretien de 350 pompes et points d'eau.

Éducation : dans la plupart des zones accueillant des réfugiés, de nombreux enseignants ont été déplacés, si bien que l'offre en matière d'éducation pour les enfants réfugiés était limitée, voire inexistante. Pour remédier à ce problème, l'UNHCR a construit trois écoles primaires et réhabilité cinq institutions existantes. Neuf autres écoles informelles, gérées par la communauté, ont été construites dans les villages du département de Tabou. Quarante-cinq professeurs ont été formés et recrutés dans des institutions d'enseignement informelles, dont 50 pour cent ont été réhabilitées en 2006. Sur les 2 100 enfants réfugiés de Tabou, 1 800 étaient scolarisés, dont près de 50 pour cent de filles. À Guiglo, 1 700 élèves fréquentaient des écoles communautaires.

Production vivrière : un millier de familles réfugiées vivant dans les villages de Nicla ont bénéficié d'activités portant sur la riziculture, les cultures maraîchères et la formation aux techniques agricoles.

Santé et nutrition : tous les réfugiés et demandeurs d'asile urbains ont bénéficié de soins de santé, et une attention particulière a été accordée aux personnes âgées et aux patients souffrant de maladies chroniques. L'UNHCR a pris en charge 80 pour cent des frais de consultation et de médicaments. Des activités de sensibilisation au thème du VIH et du SIDA ont été menées auprès des réfugiés.

Services communautaires : les réfugiés résidant dans les villages à l'ouest de la Côte d'Ivoire ont été à maintes reprises contraints de déménager dans des zones de sécurité pour échapper à des flambées de violence, ce qui a rendu extrêmement difficile l'établissement de leur profil. L'UNHCR est venu en aide à quelque 100 femmes et jeunes filles victimes de violences sexuelles et sexistes, et a transféré certaines d'entre elles dans des centres de transit. Des centres d'accueil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été aménagés à Abidjan.

Transport et logistique : l'UNHCR a transporté les réfugiés qui regagnaient le Libéria par route, par bateau et par avion, dans la sécurité et la dignité. Dix réfugiés de la République du Congo et un réfugié du Viet Nam ont reçu une aide pour regagner leur pays. Dix camions, 38 véhicules légers et 32 motos ont été utilisés pour appuyer les activités de rapatriement et d'assistance au cours de l'année. Trois ponts ont été réparés à Guiglo.

Vivres : l'UNHCR a distribué des rations alimentaires du PAM à tous les réfugiés vivant dans les camps et à un millier de réfugiés ayant des besoins particuliers. En raison du mauvais état des routes et de l'insécurité, il n'a pas été possible d'évaluer la situation nutritionnelle de la population résidant dans des villages isolés.

Contraintes

Le climat d'insécurité continue d'entraver les activités d'assistance, en particulier dans la région ouest du pays, sillonnée par des groupes armés. Néanmoins, le Gouvernement ivoirien a demandé à l'UNHCR de maintenir sa présence à Guiglo avant la transformation du camp de Nicla en un village du nom de Zaago.

Malgré des campagnes d'information intensives et des visites transfrontalières, organisées depuis le Libéria, de représentants de l'UNHCR, des réfugiés et des autorités libériennes, les réfugiés libériens ont continué à invoquer l'insécurité qui règne dans leur pays comme l'une des principales raisons de leurs réticences à l'égard du rapatriement.

Informations financières

En 2006, le financement du programme annuel et du programme supplémentaire pour la Côte d'Ivoire était insuffisant : les contributions ne couvraient que 38,4 pour cent des besoins. En conséquence, l'UNHCR n'a pas pu répondre à tous les besoins des réfugiés et des déplacés internes. À plusieurs reprises, des demandeurs d'asile et des réfugiés ont manifesté dans les locaux de l'UNHCR pour exprimer leur mécontentement à l'égard des réductions d'assistance, ce qui a mis en danger la sécurité du personnel de l'Organisation et de ses partenaires. L'opération de l'UNHCR en Côte d'Ivoire est parmi celles qui ont bénéficié du Fonds central d'intervention des Nations Unies pour les urgences humanitaires.

Depuis 2002, la plus grande partie du budget opérationnel en Côte d'Ivoire est affectée à l'aide aux réfugiés libériens et sierra-léonais. Les programmes de l'UNHCR étaient axés sur la recherche de solutions durables, y compris l'intégration sur place dans la Zone d'accueil des réfugiés. Au cours des dernières années, les budgets ont été compris entre 8 et 15 millions de dollars E.-U., ces variations correspondant aux évolutions de la situation politique et sécuritaire. Les dépenses élevées observées en 2003 et 2004 s'expliquent par les mouvements de réfugiés libériens, fuyant les conflits au Libéria ou en Côte d'Ivoire, ainsi que par les coûts de réinstallation de Libériens aux Etats-Unis.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'UNHCR dispose d'une délégation à Abidjan et de bureaux extérieurs à Guiglo et à Tabou. En 2006, l'Organisation employait 59 personnes, à savoir 11 fonctionnaires internationaux (dont deux VNU) et 48 collaborateurs nationaux. Sept collaborateurs supplémentaires ont été recrutés pour le programme spécial d'assistance et de protection en faveur des déplacés internes.

Collaboration avec les partenaires

Dans les zones accueillant des réfugiés, l'UNHCR a mené des missions conjointes avec le gouvernement, des ONG nationales et des institutions sœurs des Nations Unies en vue d'évaluer la situation en termes de sécurité, de protection et de mise en œuvre du programme d'assistance. Les plans d'urgence interorganisations destinés à anticiper



de nouveaux troubles politiques dans le pays ou un éventuel afflux de réfugiés guinéens ont été actualisés au cours de l'année.

Évaluation générale

De graves problèmes de sécurité et des difficultés de financement ont limité la capacité de l'UNHCR à venir en aide aux réfugiés et aux déplacés internes en Côte d'Ivoire. Malgré ces problèmes, l'UNHCR et ses partenaires sont parvenus à protéger et à assister la plupart des réfugiés, même si tous les objectifs n'ont pu être atteints. L'Équipe des Nations Unies dans le pays a soutenu l'UNHCR et les relations avec le Gouvernement sont restées favorables malgré un climat politique tendu.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : ministère de la Solidarité et des Victimes de guerre, Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides.	
ONG : Afrique secours et assistance, Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine, CARITAS, Comité international de secours, <i>Search For Common Ground</i> .	
Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , OIM.	
Partenaires opérationnels	
ONG : CARE, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, <i>Save the Children Fund</i> (R.-U.)	
Autres : CICR, FNUAP, OCHA, ONUCI, UNICEF, VNU.	

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	9 226 671	2 979 484	4 541 339	7 520 823	7 520 823
BS ³	1 148 236	745 100	(52 157)	692 943	407 986
Total	10 374 907	3 724 584	4 489 182	8 213 766	7 928 810

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau national.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les chiffres du BS ont trait à l'opération en faveur des déplacés internes. Le budget n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 189 419	108 071	2 297 490	0
Abris et infrastructures	23 698	0	23 698	31 378
Activités génératrices de revenus	13 721	0	13 721	3 714
Appui opérationnel (aux partenaires)	716 722	0	716 722	252 528
Assainissement	25 580	0	25 580	69 132
Assistance juridique	443 967	33 674	477 641	68 267
Besoins domestiques	108 820	20 389	129 209	14 522
Eau	25 853	0	25 853	69 586
Éducation	95 412	0	95 412	98 312
Production vivrière	2 463	0	2 463	5 177
Santé et nutrition	383 014	0	383 014	235 269
Services communautaires	95 158	0	95 158	35 436
Transport et logistique	764 813	132 080	896 893	243 316
Vivres	1 907	0	1 907	6 913
Versements aux partenaires d'exécution	518 808	113 772	632 580	(1 133 549)
Sous-total opérationnel	5 409 356	407 986	5 817 342	0
Appui au programme	2 111 467	0	2 111 467	0
Total des dépenses	7 520 823	407 986	7 928 810	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(109 399)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	2 493 339	113 772	2 607 111	
Rapports reçus	(1 974 531)	0	(1 974 531)	
Solde	518 808	113 772	632 580	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1 349 846
Rapports reçus				(1 133 549)
Remboursés à l'UNHCR				(38 487)
Ajustements				7 239
Solde				185 049